

résumé

Le projet concerne la réhabilitation de l'ensemble du domaine d'Ors, situé entre deux réalités ambivalentes : le plateau de Saclay en mutation et l'historique vallée de Chevreuse. Afin de trouver de nouvelles formes d'interactions transcalaires, de participer à une prise de conscience collective du patrimoine multidisciplinaire, et de concevoir un modèle d'autonomie pour rendre ce site viable, le démarche de projet consistait tout d'abord à répondre à 3 contraintes techniques, afin d'en générer la forme architecturale : 1) Le programme, par l'ajout de diverses activités sensibilisatrices et initiatives et une filature de laine de mouton pertinente, reparti en trois secteurs : accueil, recueillement et activité. 2) Un aménagement hydraulique paysager, optimisant une autonomie en eau et dessinant le fil conducteur d'une promenade paysagère. 3) Une mise en œuvre située par la mise en œuvre du « mur biodiversitaire » et du toit de chaume, dont l'épaisseur devient une synapse entre l'intérieur et l'extérieur ; le choix des matériaux étant guidé par la présence in-situ favorisant ceux recyclés. Ce socle commun génère alors l'architecture du projet, constituée par une grammaire commune en 3 points :

L'extension (qui renforce les tensions entre édifices) de l'existant réhabilité et isolé en laine de mouton.

Les proportions de l'existant reprises et la structure réinterprétée mettant en scène les techniques traditionnelles et reflétant le contexte « naturel » du site : réserve naturelle, étang et zone humide.

La relation aux éléments extérieurs, exprimée par des dispositifs spécifiques afin de récupérer l'eau de pluie, par les circulations linéaires de plain pied avec l'extérieur pour « ouvrir » le site, et par des ouvertures en façade adaptées en fonction des usages. Tout ceci a été pensé de manière transcalaire et multidisciplinaire, dans l'optique de réhabiliter l'Ensemble du domaine (paysages et bâtis) et d'enrichir cette promenade paysagère sensibilisatrice.



